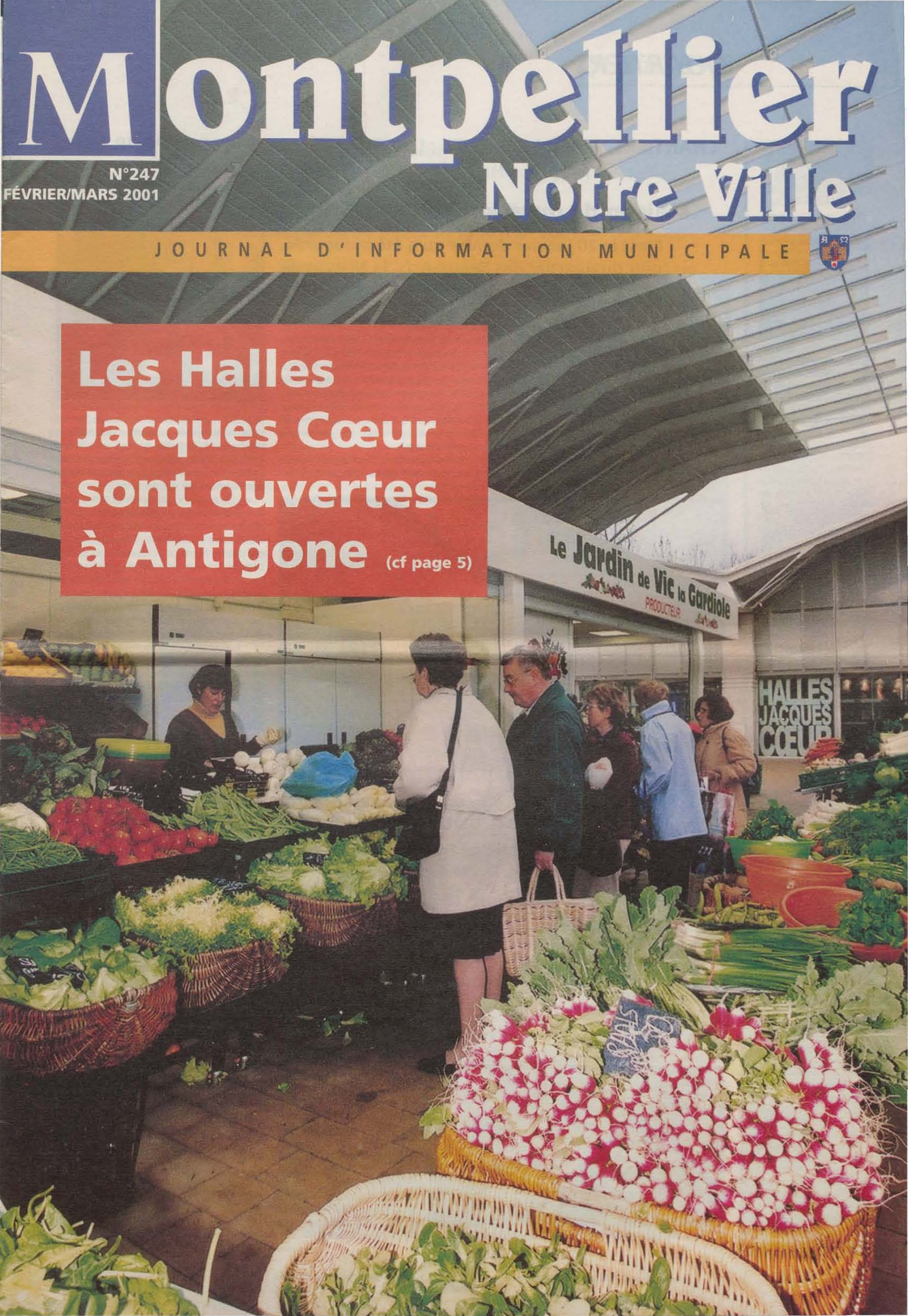




Montpellier

Notre Ville

N°247

FÉVRIER/MARS 2001

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



**Les Halles
Jacques Cœur
sont ouvertes
à Antigone** (cf page 5)

**Pompignane
Maison de
quartier
Pierre Azéma**



Endommagée par la tempête qui s'est abattue sur la région de Montpellier au mois de septembre dernier, frappant particulièrement durement le quartier de la Pompignane, la Maison de quartier Pierre Azéma est désormais prête à rouvrir ses portes au public. Les travaux, rapidement réalisés (cinq mois de fermeture au lieu des six mois initialement prévus), concernaient en premier lieu la réfection de la toiture, des faux plafonds et de l'électricité (coût : 0,5 MF). Parallèlement à ces travaux de remise en état, une extension des locaux (40 m² supplémentaires environ pour un coût de 0,5 MF) a aussi été réalisée pour permettre à la Maison de quartier Pierre Azéma de disposer d'un accueil et de bureaux plus conviviaux.

**Maison de quartier
Pierre Azéma,**
35 rue André Malraux,
34000 Montpellier.
Tél. : 04 67 02 48 52.

**Vacances de février
Des stages
et des ateliers
dans les
Maisons
pour Tous**

- Stages "Musique à mains nues" (7-12 ans), "Découverte de l'astronomie" (12-15 ans) et "Danse Hip Hop" à la MPT A. Chamson
- Stages "Marionnettes" (5-12 ans), "On va fabriquer un nichoir pour les oiseaux" (8-13 ans) et "Self défense" (adultes) à la MPT Voltaire
- Stages "Marionnettes" (5-12 ans), "On va fabriquer un nichoir pour les oiseaux" (8-13 ans) et "Self défense" (adultes) à la MPT Voltaire
- Stages "Marionnettes" (5-12 ans), "On va fabriquer un nichoir pour les oiseaux" (8-13 ans) et "Self défense" (adultes) à la MPT Voltaire

CHANTIERS, AMÉNAGEMENTS : L'ACTUALITÉ DES MAISONS POUR TOUS

Maison de quartier Frédéric Chopin

C'est le 20 janvier dernier qu'a été inaugurée, au cœur du quartier des Beaux-Arts, la Maison de quartier Frédéric Chopin.

Située dans un parc boisé de 1 500 m² agrémenté de micocouliers, de pins parasols et de tapis d'acanthes, la Maison de quartier Frédéric Chopin, équipement municipal au service des habitants et des associations du quartier a été aménagée dans les murs de l'ancienne "Villa Letellier" qui a longtemps accueilli une partie de l'école des Beaux-Arts. Entièrement réhabilitée, cette ancienne maison de maître a ainsi retrouvé, sur son corps principal, une toiture à quatre pentes qui redonne de

l'harmonie à l'ensemble de la maison. Par ailleurs, les façades du bâtiment (celles du corps principal comme celles des deux ailes latérales) ont été intégralement réhabilitées alors que l'orangerie a été reconstituée. Seule l'entrée de la maison de quartier est marquée par la construction d'un bâtiment neuf d'un seul niveau qui permet d'assurer l'accueil et qui est accessible aux personnes à mobilité réduite.



A l'intérieur, outre l'espace d'accueil et les deux bureaux aménagés pour la direction et le secrétariat, le rez-de-chaussée comporte notamment deux salles d'activités (64 et 35 m²) et une salle de jeux (17 m²) réalisée dans l'orangerie. A l'étage, trois autres salles d'activités ont été aménagées, respectivement sur 80, 29 et 28 m². Plus de dix associations du quartier, parmi lesquelles on compte notamment le Comité de quartier des Beaux-Arts, les Kadors de Montpellier ou les Tontons Swingueurs (...) ont déjà sollicité des créneaux horaires ou ont demandé à disposer de salles d'activités. A l'écoute des demandes des habitants et des associations du quartier, l'équipe d'animation dirigée par Sonia Louet travaille actuellement à la mise en place d'activités pour tous : enfants, adolescents, adultes et seniors.

Maison de quartier Frédéric Chopin,
1 rue du Marché aux Bestiaux,
34000 Montpellier. Tél. : 04 67 72 61 83.
Coût des travaux : 3,6 MF
Financement
Ville de Montpellier : 1,62 MF
Conseil Général de l'Hérault : 1,08 MF
Etat : 0,9 MF

**BAGATELLE / PUECH D'ARGENT
Maison pour tous Michel Colucci**

La Maison pour tous Michel Colucci, aménagée par la Ville de Montpellier dans les locaux de l'ancien Mas de Bagatelle, a ouvert ses portes au public le 16 décembre dernier.

A la disposition des habitants et des associations du quartier Bagatelle et Puech d'Argent, cet ancien mas qui a été entièrement rénové est situé dans un parc boisé de 15 000 m² qui jouxte la résidence-foyer Simone Demangel. L'aménagement de cette Maison pour tous a été réalisé avec le souci de préserver l'aspect extérieur des bâtiments. Le corps principal, avec ses façades historiques, a ain-

si été réhabilité et la cour principale a été aménagée dans l'esprit des maisons de maître du XIX^e siècle. Le bâtiment intermédiaire, entre la maison de maître et le chai, a pour sa part été reconstruit en respectant les volumes initiaux et présente une touche de modernité grâce à la mise en place d'un auvent métallique qui marque l'entrée de la Maison pour tous.

Passé le sas d'entrée, le public se retrouve dans le hall d'accueil où sont installés l'accueil, le secrétariat et le bureau de la direction. C'est depuis ce hall, également conçu pour accueillir des expositions, que l'on peut atteindre l'étage et sa grande salle de jeux, ainsi que les cinq salles d'activités aménagées au rez-de-chaussée et à l'étage de la maison. L'ensemble des locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite.



De nombreuses activités - musique, danse, chant, activités sportives, artisanat, arts plastiques, ateliers de théâtre, d'écriture, de soutien scolaire... - sont proposées par la Maison pour tous Michel Colucci, soit par l'équipe d'animation dirigée par Luc Blaise, soit par les associations partenaires de la Maison pour tous parmi lesquelles on compte par exemple les associations Transmettre, Imagine, Ti-Conodo, Energym, Carlor Danse, Epaul'Art, Sports Insertion Jeunes de Montpellier... Enfin, la Maison pour tous Colucci est aussi un lieu d'accueil privilégié pour les jeunes du quartier avec notamment un point accueil jeunes et un centre de loisirs pour les adolescents.

Maison pour tous Michel Colucci,
25 rue de Cheng Du, 34070 Montpellier.
Tél. : 04 67 42 52 85.
Coût des travaux : 5,6 MF
Financement
Ville de Montpellier : 5,2 MF
Conseil Général de l'Hérault : 0,4 MF



**CÉVENNES / ALCO
Maison pour tous Paul Emile Victor**

La Maison pour tous Paul-Emile Victor ouvrira ses portes au public le 10 février 2001.

La Maison pour tous Paul-Emile Victor, au service des quartiers Cévennes et Alco, a été aménagée dans les locaux du Mas Vaneau, un ancien mas agricole qui dominait, au XIX^e siècle, un paysage essentiellement composé de vignobles et de vergers.

En bordure de l'avenue Louis Ravas, cette nouvelle Maison pour tous réalisée par la Ville de Montpellier avec le concours du Conseil Général de l'Hérault est située dans un parc arboré en trois terrasses. Sur la façade opposée à l'avenue Louis Ravas, "côté sud", le Mas Vaneau est bordé par une voie piétonne qui longe l'ensemble des bâtiments et qui sépare la maison des espaces verts et des deux bassins de rétention paysagers déjà réalisés.

Les travaux engagés sur les bâtiments du Mas Vaneau ont consisté, pour le rez-de-chaussée, à relier les trois grandes salles voutées donnant sur la cour sud en ouvrant les arcades et en créant un lien visuel avec la cour intérieure pour en faire un grand hall d'exposition. A une extrémité, on trouve un grand escalier et, à l'autre, le bureau de la mairie annexe ainsi que les bureaux d'accueil et de direction et l'accès à la cour centrale. Donnant sur le parc, une grande sal-

le de réunion avec salon à la française a été réhabilitée.

A l'étage, les travaux réalisés ont permis d'aménager trois salles d'activités à dominante sportive de 40 m² chacune, ainsi que cinq salles d'activités dont une sera consacrée à des ateliers d'informatique. De plain pied avec la cour centrale, l'ancien chai du Mas Vaneau a pour sa part été réhabilité, les anciennes cuves en béton devenant des locaux de service alors que la grande remise abrite désormais une salle polyvalente d'une superficie de 250 m² qui pourra accueillir 300 personnes.

Enfin, la cour intérieure, qui ouvre à la fois sur l'avenue Louis Ravas et sur la voie piétonne, et qui était le centre de la vie agricole du mas, a été équipée d'un préau couvert.

Concernant les activités proposées par la Maison pour tous Paul-Emile Victor, dès l'ouverture de la maison, l'équipe d'animation dirigée par Houcine Arab travaillera en concertation avec les habitants et les associations du quartier à la mise en place d'activités pour tous. Culturelles, sportives ou de loisirs, ces activités dont certaines démarreront très rapidement pourront, grâce à la configuration des lieux facilement cohabiter dans les locaux de la Maison pour tous.

Régie municipale des Maisons pour tous,
15 place Zeus, BP 9258, 34043 Montpellier cedex 01. Tél. : 04 67 34 59 38.



Paul-Emile Victor, pionnier de la recherche polaire française

Né à Genève le 28 juin 1907 dans une famille bourgeoise établie à Lons-le-Saunier (Jura), Paul-Emile Victor (de son vrai prénom Paul-Eugène) a reçu très tôt de ses parents le goût du voyage et de la découverte. Ingénieur de l'Ecole centrale de Lyon, élève officier à l'Ecole nationale de navigation maritime, officier dans la Royale pendant son service militaire, licencié ès sciences, titulaire du brevet de pilote français et diplômé de l'Institut du Musée de l'Homme, il contacte en 1934 le commandant Charcot qui accepte de l'embarquer sur le *Pourquoi pas ?* et de le déposer au Groenland pour sa première expédition polaire. En 1936, il traversa à pied et en traîneau à chiens le Groenland d'ouest en est, avant de faire un séjour en Laponie en 1938 et 1939. Pendant la guerre, Paul-Emile Victor rejoint les Etats-Unis comme simple soldat dans l'US Air Force. Nommé officier, il sera ensuite instructeur, pilote et parachutiste. Pendant presque trente ans, de 1947 à 1976, Paul-Emile Victor dirigera les Expéditions Polaires Françaises, s'impliquant personnellement dans les campagnes groenlandaises, puis dans les expéditions glaciologiques internationales au Groenland. Auteur d'une quarantaine d'ouvrages (autobiographies, récits d'aventure, mémoires scientifiques et techniques ou livres de vulgarisation), Paul-Emile Victor s'installera en 1977 en Polynésie Française, sur un îlot du lagon de Bora-Bora. Il est décédé le 7 mars 1995 à l'âge de 87 ans.



Une mairie annexe dans les murs de la Maison pour tous

Dès l'ouverture de la Maison pour tous Paul-Emile Victor, une mairie annexe - la 8^e de la ville de Montpellier - ouvrira également ses portes et permettra aux habitants des quartiers Cévennes, Alco et Hôpitaux - Facultés de bénéficier, à proximité de chez eux, des services publics municipaux. Le bureau de la mairie annexe, ouvert de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h30, facilitera les démarches administratives du public et pourra délivrer de nombreux documents officiels : cartes nationales d'identité, passeports, certificats de vie, légalisation de signature, certification conforme, certificats de vie commune, certificats d'héritage, autorisations de sortie du territoire pour les enfants mineurs, permis de chasser, médailles d'honneur du travail, recensement militaire. Ce bureau effectuera aussi les inscriptions et les changements d'adresse sur les listes électorales et assurera la délivrance d'actes d'état civil (actes et certificats de naissance, actes de mariage, actes de décès).

**Des permanences
de la Mission Locale d'Insertion
à la Maison pour tous
Paul-Emile Victor**

A Montpellier, la MLI effectue déjà des permanences dans les quartiers de Toumezy, du Petit Bard, de la Pompignane et, bientôt, de Figuerolles. Dès l'ouverture de la Maison pour tous Paul-Emile Victor, la Mission Locale d'Insertion assurera aussi des permanences dans cette nouvelle structure. La MLI a pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés ; soutien à un projet d'insertion, aide pour trouver des démarches administratives, aide pour trouver un logement, une formation, un emploi... La MLI met en place un accompagnement personnalisé afin de construire avec les jeunes un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

MLI (siège), place Paul Bec.
Tél. : 04 99 52 69 29.

Maison pour tous Paul-Emile Victor,
1247 avenue Louis Ravas,
34080 Montpellier.
Tél. : 04 99 58 13 58.
Coût des travaux : 8 MF
Financement
Ville de Montpellier : 6,5 MF
Conseil Général de l'Hérault : 1,5 MF

**MUSIQUE, DANSE
ET PEINTURE À LA
GALERIE ST RAVY**

"Falling Backwards Moving Onwards" (Cie Aurélia - chorégraphie de Rita Cioffi) est un projet issu du désir de trois artistes de réunir musique, danse et peinture dans un espace partagé directement avec les spectateurs sans la limite du plateau. Le point de départ de la pièce est de tisser un lien entre le corps en mouvement, les images picturales et l'intervention du musicien afin de développer des dynamiques physiques, expressives et poétiques dans un climat de proximité et d'intimité avec le public. En complicité avec la peinture de Karen Thomas et la musique de Luca Spagnoletti, Marie Leca, Sabrina Giordano et Rita Cioffi évolueront sur une mise en lumière de Benoît Loppart. Du 3 au 10 mars 2001 à la Galerie St Ravy. Renseignements et réservations : 04 67 06 94 31.

**LES RENDEZ-VOUS
DU
CONSERVATOIRE**

Le conservatoire de Montpellier sort de ses murs, grâce à un programme d'animations tous azimuts donnés dans différents lieux de la ville : concerts d'étudiants, ateliers danses, animations "leviers de rideau" au Théâtre de Grammont, sans oublier la répétition publique et le concert du Big Band, le 29 mars prochain... Le programme du 1^{er} trimestre 2001 est disponible au Conservatoire, à l'Opéra, à l'Orchestre, à la Mairie, à l'Office de Tourisme et au District.

MEA CULPA

Nous avons fait une erreur de légende en page deux du dernier "Montpellier au Quotidien". La photo, en bas de la page, représentait, non pas l'église Saint-Roch, mais l'intérieur de l'église Notre Dame des Tables. Nous présentons toutes nos excuses au Père Chazotte, et au Père Cavallès ainsi qu'à leurs paroissiens.

FÊTE DU TIMBRE

L'Association Philatélique Montpelliéraine, La Poste, la Fédération Française des Associations Philatéliques et la Croix Rouge organisent une fête du timbre qui se déroulera les 24 et 25 février 2001 au Pavillon de l'Hôtel de Ville. Au programme : une exposition philatélique (entrée libre, 9h-18h) et un événement avec le 1^{er} jour du timbre émis par La Poste consacré à Gaston Lagaffe.

DISQUES ET BD

Une foire aux disques et aux bandes dessinées aura lieu au Zénith, le dimanche 25 mars.

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

Vous pensez vous installer à Montpellier prochainement, vous y êtes installés depuis quelques semaines ou quelques mois, vous souhaitez avoir des renseignements sur la cité, sur toutes les possibilités qui sont offertes, sur la vie associative, vous désirez rompre votre isolement, vous cherchez à rencontrer d'autres personnes qui comme vous s'installent dans notre ville, vous cherchez à exercer une activité, étude de langue, gastronomie, Scrabble, cinéma, randonnées, golf, couture : alors rejoignez les 500 adhérents de l'AVF Montpellier. 7, rue Verrerie Basse Tél. 04 67 66 15 44

VACANCES DE FÉVRIER À LA NEIGE

"Vacances pour tous", le secteur Vacances de la Fédération des Œuvres Laïques organise durant les vacances scolaires, pour les 6/12 ans, du 11 au 17 février, un séjour trappeur à Ancelle. Renseignements et inscriptions : Vacances pour tous FOLH, 40, rue du Faubourg Saint Jaumes. Tél. 04 67 04 34 84/88.

SAINT-MARTIN - AIGUERELLES - LA RAUZE - CITÉ MION

La médiathèque Federico Garcia Lorca a ouvert ses portes dans le quartier des Près d'Arènes

La médiathèque Federico Garcia Lorca construite par la ville dans le quartier des Près d'Arènes a été inaugurée le 27 janvier dernier.

Équipement de quartier comparable aux médiathèques Victor Hugo (quartier Le-masson - Tastiavin - Croix d'Argent) et Jean-Jacques Rousseau (la Paillade), la médiathèque Federico Garcia Lorca vient d'ouvrir ses portes au public. Située sur l'emplacement de l'ancien office du tourisme des Près d'Arènes, cette nouvelle médiathèque conçue par le Cabinet d'architectes Boivin-Broussous permet désormais aux habitants des quartiers Saint Martin, La Rauze, Aiguerelles et Tourmezy de bénéficier de tous les services d'une médiathèque et de disposer, notamment, de quelque 18500 livres, 75 titres de journaux et magazines, 3500 CD audio, mais aussi de méthodes de langues, de vidéos, de CD Rom ou de

DVD à consulter sur place ou à emprunter. Sur plus de 1000 m², la médiathèque Federico Garcia Lorca est organisée en différents espaces - salle d'actualité et de formation, bibliothèque jeunesse, espace adolescents, espace adultes, salle d'animation et de vidéo collective - qui correspondent à différents usages et permettent de s'adresser à l'ensemble des publics : jeunes, adolescents et adultes.

La salle d'actualité et de formation, d'une superficie de 147 m², se situe à l'intersection des secteurs adultes et enfants. Elle comprend trois zones (quotidiens et périodiques, étude et références, CD Rom et laboratoires de langues) et dispose de quarante places assises. On y trouve notamment de l'information sur la vie pratique de la commune et l'on peut aussi y consulter les documents de référence nécessaires, par exemple, à la rédaction d'un CV, à la recherche d'un emploi ou à la préparation d'un concours.

**18 500 LIVRES,
75 TITRES DE JOURNAUX ET
MAGAZINES, 3500 CD AUDIO...**

Destinée aux enfants de 1 à 14 ans, la bibliothèque jeunesse (livres et CD) s'étend sur 177 m² et propose quarante places assises. Différents espaces sont consacrés, d'une part, à l'étude des enfants scolarisés qui peuvent se réunir pour travailler en groupe en disposant d'ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies...), et, d'autre part, aux enfants pré-scolarisés ou en maternelle qui peuvent être accueillis dans le cadre de centres aérés ou dans celui d'un encadrement pédagogique en période scolaire. Par ailleurs, la bibliothèque jeunesse comporte également un espace spécifique pour les adolescents, proposant par exemple des livres, des revues, des documentaires... Certains disques très demandés seront doublés et se trouveront ainsi à la fois dans le secteur pour la jeunesse et dans celui des adultes.

Riche de 18500 ouvrages de référence et de 3000 disques (CD), l'espace adultes (176 m², 35 places assises) a pour sa part été conçu comme une zone en libre accès aux documents multimédia, essentiellement des livres et des CD destinés au prêt à domicile.

Enfin, la salle d'animation et de vidéo collective est une salle polyvalente de 89 m² destinée à recevoir les animations, les expositions et les séances de vidéo collectives du mercredi et du samedi. Dotée de 50 places assises, elle pourra également fonctionner en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque pour d'autres types d'utilisation.

L'ouverture de la médiathèque Federico Garcia Lorca marque une nouvelle avancée dans la réalisation du réseau de médiathèques et de bibliothèques de quartiers de la ville. Un réseau qui s'organise désormais autour de la Bibliothèque Municipale Centrale, et, outre Garcia Lorca, des trois autres médiathèques déjà réalisées, Fellini à Antigone, Victor Hugo pour le quartier Le-masson-Tastiavin-Croix d'Argent et Jean-Jacques Rousseau à la Paillade.

**Médiathèque Federico Garcia Lorca,
162 avenue de Palavas,
34172 Montpellier
Tél. : 04 99 13 39 49.**

**Coût (construction et équipement) :
19,3 MF
Financement
Ville de Montpellier : 59%
Etat : 30%
Conseil Général de l'Hérault : 11%**

**Horaires d'ouverture
Mardi : 15h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h30
Jeudi : 15h - 18h30
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h30**



ÉCUSSE

Halles Castellane : le chantier avance

Les travaux de réhabilitation des halles Castellane qui ont débuté en septembre dernier se déroulent normalement. Et le marché se réinstallera avant la fin de l'année

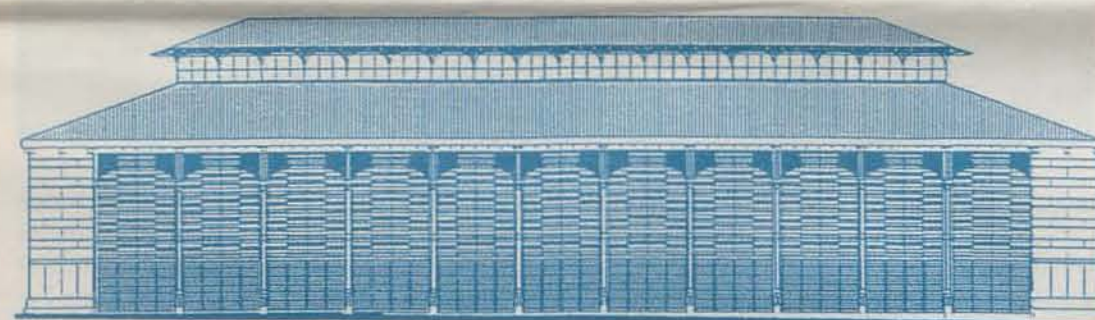


Les halles Castellane sont les plus anciennes halles métalliques de France. Leur construction par l'architecte montpelliérain Jean Cassan, élève de Baltard a donné lieu à l'introduction de matériaux modernes : fer et fonte pour la structure, zinc pour la couverture et pierre de taille pour les angles. Les halles bénéficient d'une protection au titre des monuments historiques. En engageant la réhabilitation de ces halles, la Ville poursuit trois objectifs. Tout d'abord réaménager le marché alimentaire situé au rez-de-chaussée pour permettre un meilleur fonctionnement des commerces et offrir un plus grand confort pour les chalandes. Ensuite les travaux vont permettre de restituer l'édifice dans ses dispositions d'origine pour préserver ses qualités esthétiques : arabesques de fer forgé, grilles d'entrée et hautes persiennes. Enfin le projet prévoit la création de nouvelles surfaces de vente par la réalisation de deux niveaux supplémentaires qui permettront l'installation d'un magasin Virgin. La Ville a délégué la Serm pour suivre le

chantier et confié la maîtrise d'œuvre à l'architecte montpelliérain Emmanuel Nebout.

RETROUVER LA BEAUTÉ D'ORIGINE DU BÂTIMENT

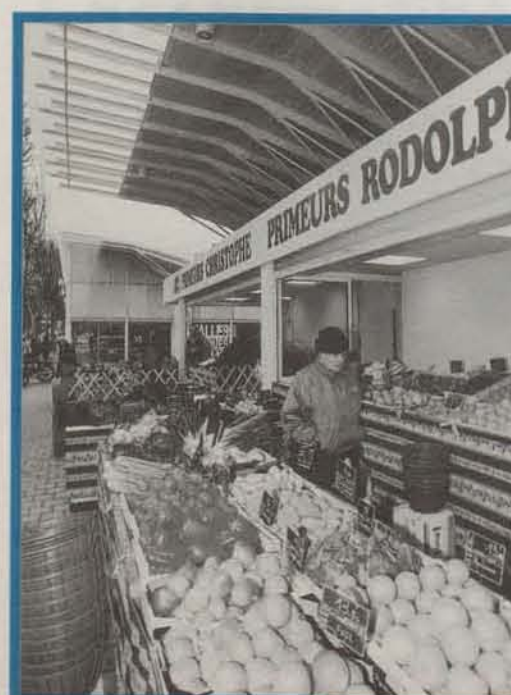
Le chantier a commencé fin novembre 2000. La première phase de travaux préparatoires est aujourd'hui terminée. Tout le volume du rez-de-chaussée a été dégagé, les étals démolis, et l'ensemble des structures métalliques ont été étayées préalablement à la réfection de la toiture qui sera revêtue de zinc comme à l'origine. Aujourd'hui on attaque tout le gros œuvre, et en particulier le déchaussement du sol et la réfection des caves. Suivra la reprise des façades qui seront rhabillées de parois vitrées et retrouveront ainsi leur transparence d'antan, mettant en valeur les colonnes élancées. Au printemps les travaux d'aménagement intérieur débiteront et les commerçants du marché pourront s'y réinstaller comme prévu avant la fin de l'année.



ANTIGONE

Découvrez les halles Jacques Cœur

Avec le développement de la ville à l'Est, la création de nouvelles halles était indispensable pour apporter aux habitants des nouveaux quartiers les mêmes services que sur le reste de la ville



Les halles Jacques Cœur sont ouvertes au public depuis le 19 janvier. Situées au cœur du quartier d'Antigone, au croisement de la rue Léon Blum et du boulevard d'Antigone, sur la station de tramway "Léon Blum", elles s'inscrivent dans le dispositif commercial central de Montpellier et proposent une gamme complète de produits et des services quotidiens. Le nouvel équipement est organisé en deux entités architecturales distinctes sur 500 m² au total :
• un bâtiment de halle proprement dit regroupant 16 commerces
• une galerie bordant le boulevard, abritant 10 boutiques à dominante alimentaire ou de service.

La gamme de commerce proposée couvre tous les produits frais : crèmerie et fromage, viande et poissons, fruits et légumes mais également de l'épicerie, de la restauration rapide, traiteur, vins, ainsi que des

services : journaux, clés minute, cordonnerie rapide, etc.
L'architecture, signée par le groupement des Ateliers Robert Piteau et Jean-Luc Lauriol, adopte un vocabulaire résolument contemporain : des murs rideaux en verre doublés d'une résille brise-soleil en aluminium, un rez-de-chaussée entièrement vitré, une charpente high tech privilégiant les effets de transparence et de lumière, le tout dans des tons clairs. La partie boutique est abritée par un auvent dont la charpente est identique à celle de la halle, mais ouvert, ce qui fait que les façades des boutiques donnent directement sur la rue.

Les halles Jacques Cœur sont ouvertes 7 jours sur 7, de 8h00 à 20h00, du lundi au samedi et de 8h00 à 13h30 les dimanches et jours fériés

PLANNING DES TRAVAUX

Travaux de la Serm
• Préparation du chantier : du 2 au 20 janvier 2001
• Enveloppe du bâtiment, charpente, gros œuvre, serrurerie : 20 janvier au 31 juillet 2001
• Second œuvre : août - septembre 2001

Travaux de Virgin
• réseaux : juin - juillet 2001
• travaux d'aménagement : à compter de 2001

Travaux des étals des commerçants
• Livraison par la Serm le 30 septembre 2001
• Travaux espaces d'aménagement des commerces : à compter de septembre 2001

Ouverture de l'ensemble de la halle :
automne 2001

LISTE DES COMMERCES

- Coquillages
- Poissonnerie
- Produits du sud-ouest
- Boulangerie
- Débit de boisson, salon de thé, pâtisserie
- Kéabs, plats cuisinés
- Presse foto
- Traiteur italien
- Traiteur asiatique
- Sandwiches
- Traiteur
- Fromages AOC
- Charcuterie
- Boucherie
- Volailles
- Crèmerie
- Fruits et légumes (4 étals)
- Condiments et fruits secs
- Produits bio
- Cordonnerie (talons et service minute, clés)
- Retouche, pressing
- Caviste
- Fleuriste

MISE À DOUBLE
SENS DE LA RUE
DU TRUËL ENTRE
LA PLACE EUGÈNE
BATAILLON ET
L'AVENUE DU
DOCTEUR PEZET



La circulation entre la place Eugène Bataillon et la route de Mende, le centre-ville, les résidences universitaires, la faculté de lettres et l'avenue de la Justice de Castelnau sera grandement facilitée par ces travaux.

VILL'A VÉLO

Les services de Vill'a Vélo reprennent. Vous pouvez emprunter un vélo à l'heure, la demi-journée, la journée ou même pour plusieurs jours. Vous pouvez aussi faire garder votre vélo personnel pendant la journée. Renseignements et réservations à la gare routière. Tél. 04 67 92 92 67.

AU PARC DES EXPOSITIONS EN FÉVRIER ET MARS

- Journée Professionnelle Internationale de l'Antiquité et de la Brocante, le 6 février
- Galette des Rois de la Maison des Rapatriés, le 25 février
- Le Salon du Tourisme les 3 et 4 mars
- Première nuit du Tennis.

AU CORUM EN FÉVRIER ET MARS

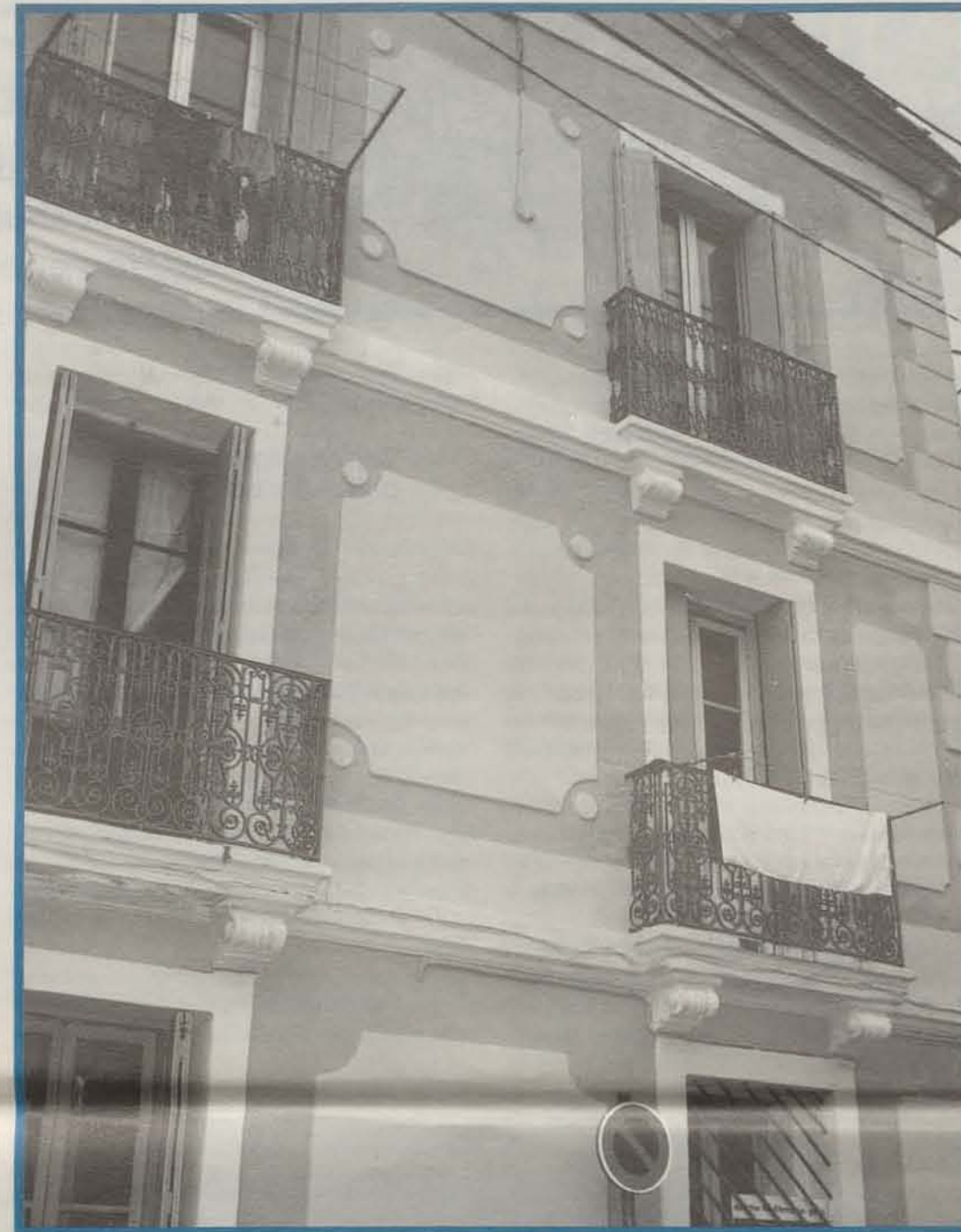
- Montpellier Photo Visions, le 13 mars
- Week-end cinéma Canal+, les 17 et 18 mars
- Les Journées de l'Information et de l'Orient et des Métiers, du 22 au 24 février
- Salon de l'Immobilier du Languedoc-Roussillon, du 16 au 18 mars
- Salon de l'Habitat, du 23 au 26 mars
- La Nuit de l'Humour, le 24 mars
- Séance inaugurale du 4^e Festival Chrétien du Cinéma, le 25 mars

MEDITERRANEE/GARES

L'opération d'amélioration de l'habitat est prolongée

Près de 200 dossiers de demandes de subvention ont été déposés dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat du quartier Méditerranée/Gares. Pour satisfaire les nombreuses demandes en instance l'opération est prolongée d'un an

Lancée en 1998, pour une durée de 3 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du quartier Méditerranée / Gares connaît un vif succès auprès des propriétaires. Fin 2000, cette opération menée par la Ville de Montpellier en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), l'Etat, le conseil général, la chambre de métiers, la CAPEB, l'ordre des architectes et les associations de quartier présente un bilan très encourageant. En effet, l'équipe d'architectes "Atelier d'architecture et d'aménagement" présente dans le quartier et mise gratuitement à disposition des propriétaires, par la Ville de Montpellier, a monté environ 194 dossiers de demandes de subventions pour divers travaux de réhabilitation (logements, parties communes, toitures, ravalement de façade) représentant un montant total de travaux de réhabilitation de 21 millions de francs dont 4 millions de subventions publiques. Face à ces bons résultats et aux nombreuses demandes en instance de traitement, la Ville de Montpellier a sollicité et obtenu auprès de l'agence nationale d'amélioration de l'habitat une prolongation exceptionnelle d'une année de l'opération programmée.



Habitants et propriétaires du quartier Méditerranée-gares vous avez donc jusqu'au 31 décembre 2001 la possibilité de réaliser des travaux d'amélioration du bâti en bénéficiant de subventions très intéressantes. Il vous suffit de contacter rapidement l'équipe d'architectes et de techniciens présente sur le quartier.

24, rue de la Méditerranée
au 04.67.65.07.66

HAUTS DE MASSANE

Parc de la Carriéra : un jardin méditerranéen

Entre la place d'Italie et le lac des Garrigues, les habitants des Hauts de Massane disposent d'un nouveau parc de proximité de 7500 mètres carrés

Le terrain en friche, situé dans l'axe de la place d'Italie dans le quartier des Hauts de Massane, était à l'origine destiné à l'urbanisation et devait accueillir plusieurs tours d'habitation. La ville ne désirant pas poursuivre la politique de densification du quartier de la Paillade, a décidé d'en faire un jardin. C'est aujourd'hui chose faite. Sur 7500 mètres carrés, le service des espaces verts a créé un parc méditerranéen mettant en scène la garrigue du nord de Montpellier et offrant divers paysages : des terrasses d'oliviers sur tapis de cistes à l'ouest, une butte boisée de pins

et de chênes verts, une prairie fleurie dans la partie basse, un canyon de cactées et un boisement d'eucalyptus à l'est. Il a été planté une gamme très large de végétaux typiquement méditerranéens : collection de cistes, de lavande, de sédum, de graminées, de mimosas, d'eucalyptus, d'agaves. Deux cent vingt arbres et 14 000 arbustes et couvre sol ont été plantés. Des aires spécifiques ont été aménagées : circuits piétons, aire de repos, aire panoramique, aires d'activités libres. Un parcours nature invite à la découverte des terrasses d'oliviers et illustre les formes du pressoir, des fruits,

des champignons, des fleurs. Une structure de jeu illustre la découverte de la forêt méditerranéenne avec les animaux, les arbres, les cabanes de la forêt. Situé à proximité de la maison pour tous Georges Brassens, de l'école Pablo Picasso et du lac des Garrigues, le parc de la Carriéra est à la fois un parc de proximité pour les quartiers riverains et un espace de liaison pour les piétons depuis le mas de la Paillade jusqu'à la place d'Italie. Coût des travaux : 1 860 000 F
Financement : Ville 77%, Conseil Général 23% (au titre du Contrat Grande Ville)

Le budget primitif de la Ville pour 2001 est voté

Le budget primitif de la ville de Montpellier pour 2001 a été voté le 11 janvier. Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 672 718 126 francs. Le montant total de l'investissement s'élève à 582 635 120 francs. L'essentiel de ce budget tient en trois points :

1

Les taux d'imposition baissent de 2%

2

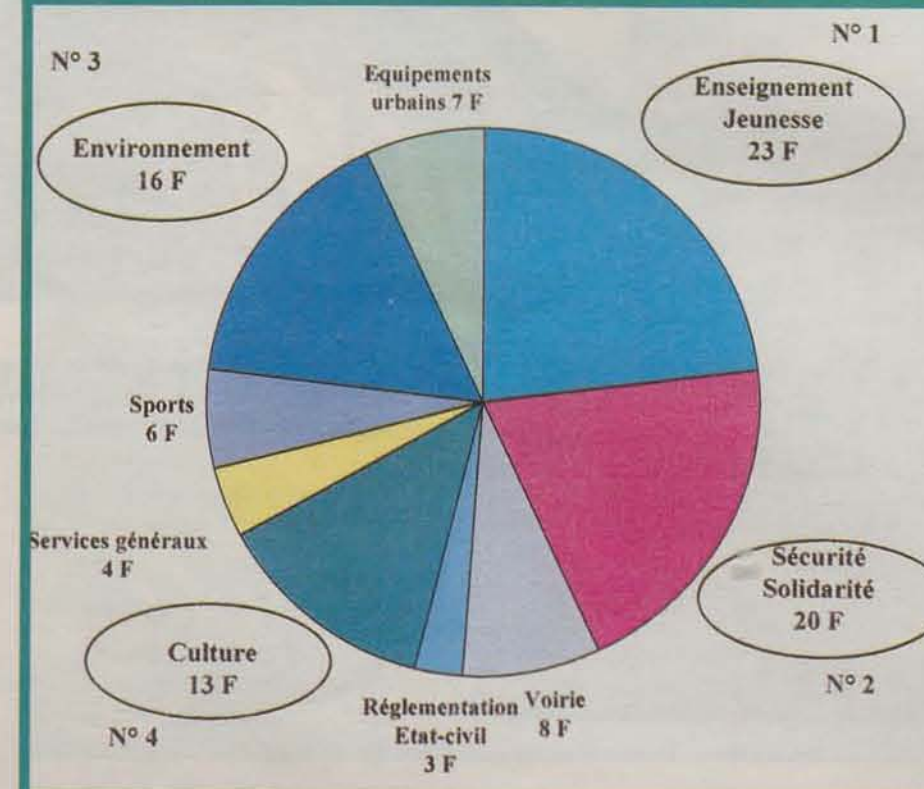
L'investissement continue.

3

Les secteurs prioritaires : l'enseignement et la jeunesse, la solidarité et la sécurité, l'environnement et la culture.

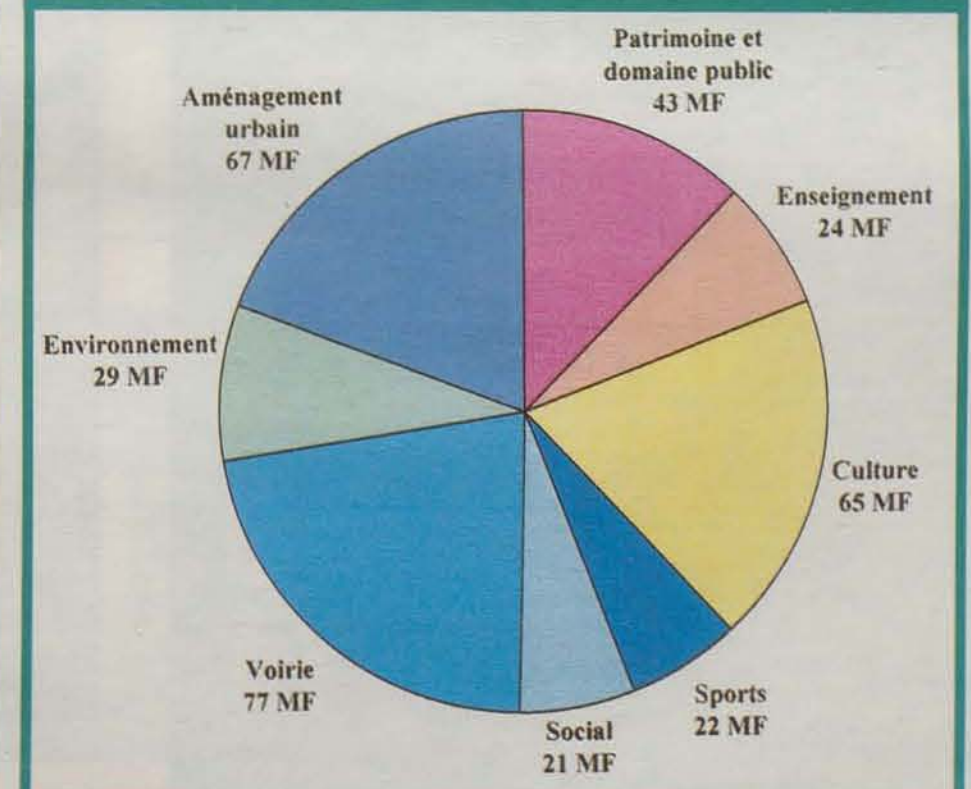
Fonctionnement

Répartition pour 100 F de services rendus à la population



Equipement

Les investissements de 2001 : 348 MF



348 millions d'investissements

Les ratios de gestion de Montpellier

Par la loi du 6 février 1992 les indicateurs sont obligatoirement présentés dans le budget. Ils montrent la position de Montpellier par rapport à la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant.
Montpellier : 5484
Moyenne : 7196

Produit des impositions directes par habitant
Montpellier : 3231
Moyenne : 3725

Recettes réelles de fonctionnement par habitant
Montpellier : 7172
Moyenne : 8378

Dépenses d'équipement brut par habitant
Montpellier : 1463
Moyenne : 1317

Encours de dette par habitant par anticipation
Montpellier : 3355
Moyenne : 7328

Dotation globale de fonctionnement par habitant
Montpellier : 1360
Moyenne : 1768

dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement
Montpellier : 48,46 %
Moyenne : 49,71 %

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal
Montpellier : 0,98
Moyenne : 1,044

Dépenses de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement
Montpellier : 82,98 %
Moyenne : 96,31 %

dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement
Montpellier : 20,40 %
Moyenne : 15,78 %

Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement
Montpellier : 0,47
Moyenne : 0,86

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Réalisation de Port Marianne
Poursuite des acquisitions foncières - 4,4 millions de francs

Réalisation d'Odysseum
Planétarium : 29 millions de francs
Aménagement hydraulique du Nègues Cats - 4 millions de francs

Aménagement des berges du Lez
Acquisitions foncières - 2,2 MF
Fin des travaux rue de l'Épidaure - 1,9 MF



EQUIPEMENTS STRUCTURANTS AU SERVICE DE TOUS

Opéra Comédie - travaux de sécurité - aménagements internes - remplacement des chaises - 656 MF

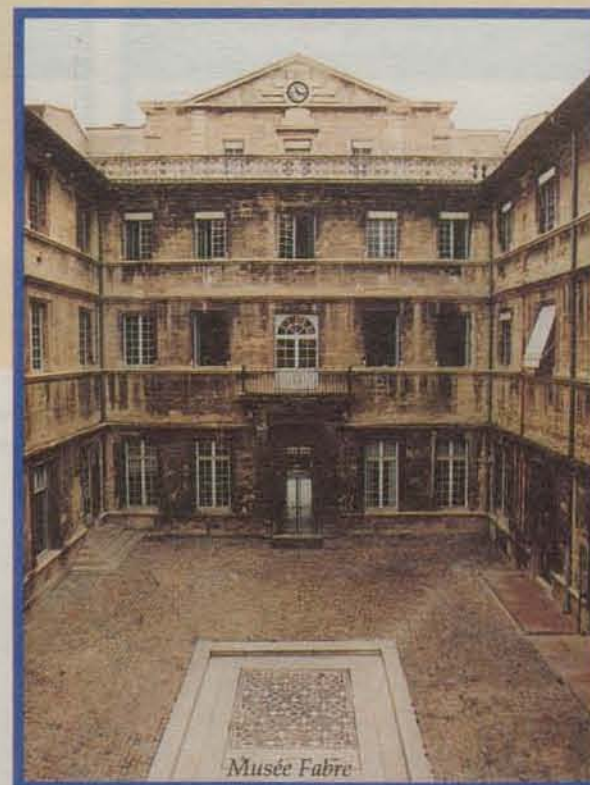
Bibliothèque municipale centrale et archives municipales : achèvement - 3 MF

Musée Fabre : étude pour l'extension - 11,2 MF

Halles Castellane : réaménagement des Halles - 23 MF

Bonnier de la Mosson : travaux de restauration de la toiture - 4,3 MF

Parc Clemenceau : acquisition - 20 MF



CRÉER OU STRUCTURER LES RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

Réseau d'assainissement pluvial (Les Aubes, etc.) - 3,7 MF

Réseau haut débit de télécommunications "Pégase" 10 MF

Le budget annexe de l'eau représente 14 MF

DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ POUR LES QUARTIERS

Montpellier au quotidien, service rapide et de proximité - 1,7 MF

Logements sociaux : construction ou rénovation de logements sociaux intégrés à la ville - 8,7 MF

Crèches et haltes-garderies : rénovation et mise aux normes de sécurité des crèches Louise Guiraud, Agropolis, Antigone, Cléonice Pouzin, Les Sept Nains, Le Petit Prince de Boutonnet, Blanche Neige, La Coupole, Les Coquelicots, Les Chats Bottés... - 2 MF

Maisons pour tous : travaux dans les maisons pour tous Colucci, Georges Brassens, Joseph Ricome, Saint-Exupéry, Boris Vian, Jean Pierre Caillens etc. - 4 MF

Équipements scolaires
Programme de grosses réparations et de mise aux normes de sécurité (plus de 50 écoles) : 14,7 MF

Amélioration de l'accessibilité des handicapés - 0,3 MF

Poursuite du programme d'accueil des enfants dès l'âge de 2 ans dans les écoles maternelles (Gandhi) - 1,2 MF

Lancement des études pour la construction de deux nouveaux groupes scolaires Jules Verne aux Beaux-arts, et Jean Jaurès à Port Marianne - 0,5 MF

Mise aux normes et aménagement de restaurants scolaires : Estanove, Painlevé, Louise Michel, Berthe Morisot, Les Pins - 2,6 MF

Équipements sportifs
Terrain Astruc, réalisation d'un sol synthétique - 2,2 MF

Construction d'un gymnase dans le quartier Port Marianne - Blaise Pascal : 8,5 MF

Plateaux sportifs : Croix d'Argent, Foncarrade... - 0,3 MF

Espace multisports de la Croix d'Argent : 0,45 MF

Gymnase Alain Colas : 3,8 MF



Gymnase Pilot : climatisation - 0,8 MF
Piscine Pilot et centre nautique de la Paillade - 1 MF

Locaux Paul Valéry - acquisition terrain et aménagement d'un bouledrome couvert - 1,8 MF

Amélioration du cadre de vie
Réfection des voiries et des trottoirs : Faubourg Boutonnet, rue de l'Université, rue de la Garenne, boulevard Sarraill, allée de Baker, rue de Sallason, rue du Marché aux bestiaux, rue de Saint Hilaire, impasse Edmond, place Robert Schumann, poursuite des pistes cyclables - 39 MF

Installation de sanitaires publics - 1,6 MF

Poursuite de l'aménagement du Grand Mail à la Paillade - 3 MF

Amélioration de l'éclairage public : prise en charge par la ville de l'éclairage des espaces extérieurs des résidences de l'ACM (6 MF), Peyrou, avenue de Palavas, avenue de la Recambale, avenue Sabatier d'Espeyran, avenue de la Justice à Castelnaud, boulevard Renouvier etc. - 9 MF

Parcs et jardins : parc Malbosc (acquisitions foncières et études), parc Richter, jardins familiaux (études), parc Mas Vanneau, parc Bagatelle, square Jean Monnet etc. - 4,8 MF

Création et aménagement de parcs

Restaurants scolaires

Eclairage public

Sécurité dans les écoles

Travaux de voirie : accessibilité

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Maison pour Tous Joseph Ricome



Gymnase Alain Colas



Accueil des enfants de deux ans en maternelle



Création et aménagement de parcs



Restaurants scolaires



Eclairage public



Travaux de voirie : accessibilité



Acquisition et aménagement d'un bouledrome couvert à Paul Valéry

Vous pouvez consulter un exemplaire du budget primitif 2001 dans les lieux suivants :

Mairie du Polygone,
Service Archives
1, place Francis Ponge
Tél. 04 67 34 70 00

Antenne de la Paillade
Domaine de Baroncelli
111, rue de Tipasa
Tél. 04 67 75 19 10

Antenne de Hauts de Massane
Maison pour tous
Georges Brassens
Les Hauts de Massane
45, avenue Guilhem-de-Poitiers
Tél. 04 67 45 45 09

Antenne Saint Martin
Maison pour tous l'Escoutaire
Rue des Razeteurs
Tél. 04 67 65 32 73

Antenne Tastavin
Maison pour tous Albert Camus
11, allée Maurice Bonafos
Tél. 04 67 27 33 31

Antenne Aiguelongue
Maison pour tous Albert Dubout
1071 avenue de la Justice
de Castelnaud
Tél. 04 67 72 63 27

Antenne Celleneuve
Maison pour tous Marie Curie
Esplanade de Celleneuve
Tél. 04 67 75 63 23

Antenne de la Chamberte
Maison pour tous Marcel Pagnol
64, route de Laverune
04 67 42 99 50

Bibliothèque municipale centrale
Archives municipales
218, boulevard de l'Aéroport
International
Tél. 04 67 34 87 00

A l'annonce du printemps, quelques conseils des jardiniers de la Ville qui recommandent l'utilisation de traitements phytosanitaires alternatifs pour jardiner en étant plus respectueux de la nature



Conseils des jardiniers de la ville pour être plus respectueux de la nature

Oignon (*Allium cepa*)

Utiliser seulement les bulbes à raison de 150 gr par litre en macération. Les jus dilués à 10%, pulvérisés sur les plantes et le sol de son pourtour, préviennent les maladies cryptogamiques. Les mêmes jus dilués à 5% sont une bonne protection contre la mouche de la carotte. S'en servir pendant l'époque du vol de la mouche.

Genêt commun (*Cytissus scoparius*)

Les jus obtenus par macération de branches dans 20 l d'eau pendant 15 jours, chassent les papillons blancs du chou. Faire des traitements réguliers durant son époque de vol.

Fougère (*Dryopteris filix-mas*)

Les jus non dilués obtenus à partir de 100 gr de feuillages macérés dans un litre d'eau, sont un excellent traitement d'hiver contre les pucerons et les hannetons. Dilués à 10% et répartis sur le sol au début du printemps, ils sont une bonne protection contre les limaces et les escargots.

Lavande (*Lavandula sp*)

Les jus obtenus à partir de 200 gr par litre de feuilles et fleurs fraîches macérées durant douze jours et dilués à 20% sont une bonne protection contre les pucerons et les fourmis.

Camomille (*Matricaria chamomilla*)

L'infusion ou la décoction de fleurs sèches, à raison de 50 gr par litre et diluée à 1% est un préventif contre diverses maladies des plantes.

Achillée (*Achillea millefolium*)

Le jus de macération de 20gr de feuilles par litre doit être dilué à 10%. Il se révèle utile

comme traitement préventif contre les maladies cryptogamiques. Elle peut aussi servir comme traitement curatif.

Orties (*Urtica dioica* et *Urtica urens*)

Se servir de la plante entière exceptée la racine, il faut compter 100 gr d'ortie fraîche par litre ou 20 gr par litre si les plantes sont séchées. Les jus, fermentés durant 14 jours et dilués à 5%, vont servir comme soutien général des plantes.

Les plantes et la terre du pourtour sont arrosées, cela se révèle utile contre la chlorose des arbres fruitiers, traités durant la période de bourgeonnement. Les jus fermentés pendant 4 jours mélangés avec une décoction de prelle, à raison de 0,5l de cette dernière pour chaque litre de jus d'ortie peuvent être périodiquement pulvérisés sur les plantes et sont un bon préventif contre les pucerons et les acariens. Contre les attaques de pucerons, on peut utiliser un jus de macération (une journée). Le traitement est fait pendant 3 jours consécutifs.

Raifort sauvage (*Armoracia rusticana*)

Les feuilles et racines à raison de 30 gr par litre en décoction ou infusion et sans être diluées, sont bonnes contre le dessèchement (momification) des fruits. Pulvériser les arbres fruitiers durant la floraison.

Chênes et chênes verts (*Quercus sp*)

Les feuilles et écorces à raison de 100 gr par litre sont mises à macérer. Dissous à 20% le jus est utilisé pour repousser les insectes en général. Sans être dilué, il peut être utilisé contre les fourmis.

Sureau

Contre les pucerons des arbres fruitiers on peut se servir de la décoction de 50 gr de fleurs de sureau par litre d'eau. On peut répéter le traitement s'il le faut.

- **Infusion** : procédé qui a pour objet l'extraction des principes actifs d'une plante par de l'eau bouillante versée sur la plante réduite en petits morceaux dans un récipient. L'infusion est utilisée pour les plantes qui contiennent des principes volatils qui se perdent par ébullition.
- **Jus de macération** : liquide recueilli après une période de macération plus ou moins longue de morceaux de plante dans l'eau.
- **Décoction** : opération consistant à extraire les principes actifs d'une plante en portant le mélange plante-eau presque à ébullition.
- **Extrait** : préparation obtenue par évaporation du suc d'une plante.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉPARATIONS

L'ail (*Allium sativum*) en infusion

Les graines sont utilisées à raison de 50 gr par litre. Le produit obtenu est dilué à 20%. L'ail est utile contre diverses maladies cryptogamiques et bactériennes, les acariens et les pucerons. Pulvériser sur les plantes et le sol et effectuer le traitement durant trois jours suivis. En macération ou en infusion diluée à 20% et mélangé avec du savon de potasse à raison de 120gr par litre, il est aussi utile contre diverses plaies et maladies.

Grande capucine (*Tropaeolum majus*)

Il faut mettre 100 gr de plantes fraîches par litre en infusion que l'on diluera à 5% et pulvériser sur les plantes. C'est une excellente protection contre les pucerons.



La locomotive du Petit Train de Palavas et son wagon sont de retour à Montpellier

La locomotive et le wagon du Petit Train de Palavas, immortalisés par Dubout, ont été classés monuments historiques en 1995. Aujourd'hui entièrement restaurés, ils retrouvent une nouvelle jeunesse et trônent aux Près d'Arènes



Déclarée d'utilité publique le 14 août 1867 par Napoléon III, la ligne Montpellier-Palavas, d'une longueur de 11,5 km a été exploitée pendant près de cent ans, du 6 mai 1872 au 31 octobre 1968. Elle a transporté jusqu'à 2 millions de voyageurs par an, Montpelliérains et touristes, vers les plages et la Méditerranée. La locomotive et le wagon ont été classés monuments historiques (17 juillet 1995 pour la locomotive et 27 mars 1990 pour le wagon) et sont propriété de la Ville de Montpellier.

La locomotive a été construite en 1927 par les Etablissements Schneider au Creusot et a parcouru 540 000 km. Elle pèse 28 tonnes à vide et 38 tonnes en ordre de marche.

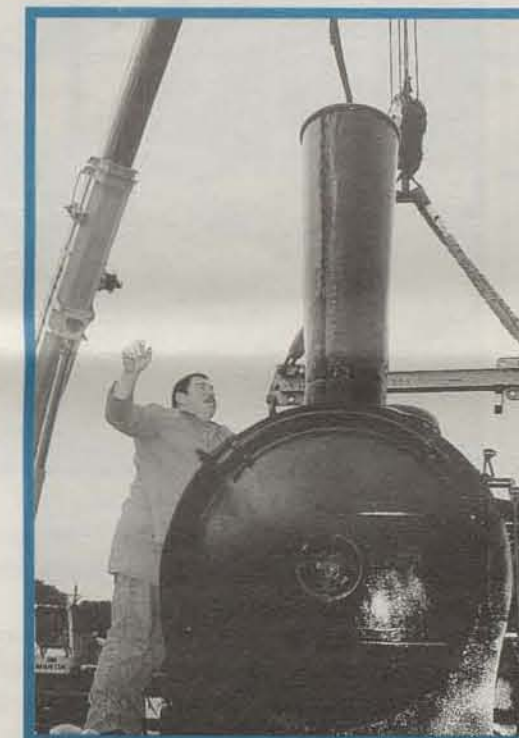
Le wagon a été mis en service vers 1910 et avait une capacité de 50 places assises. Ce type de voiture à voyageurs était connu sous le vocable de "moderne" : l'aménagement intérieur possédait des banquettes transversales (et non plus en long comme dans le passé).

C'est à Arc-les-Gray, en Haute-Saône que le wagon et la vieille locomotive ont subi leur lifting et retrouvé leur belle couleur d'origine, noire fumée avec liseré rouge pour la locomotive, verte et or pour le wagon.

Ils ont été réinstallés aux Près d'Arènes aux abords de la médiathèque Federico Garcia Lorca inaugurée le samedi 27 janvier 2001.

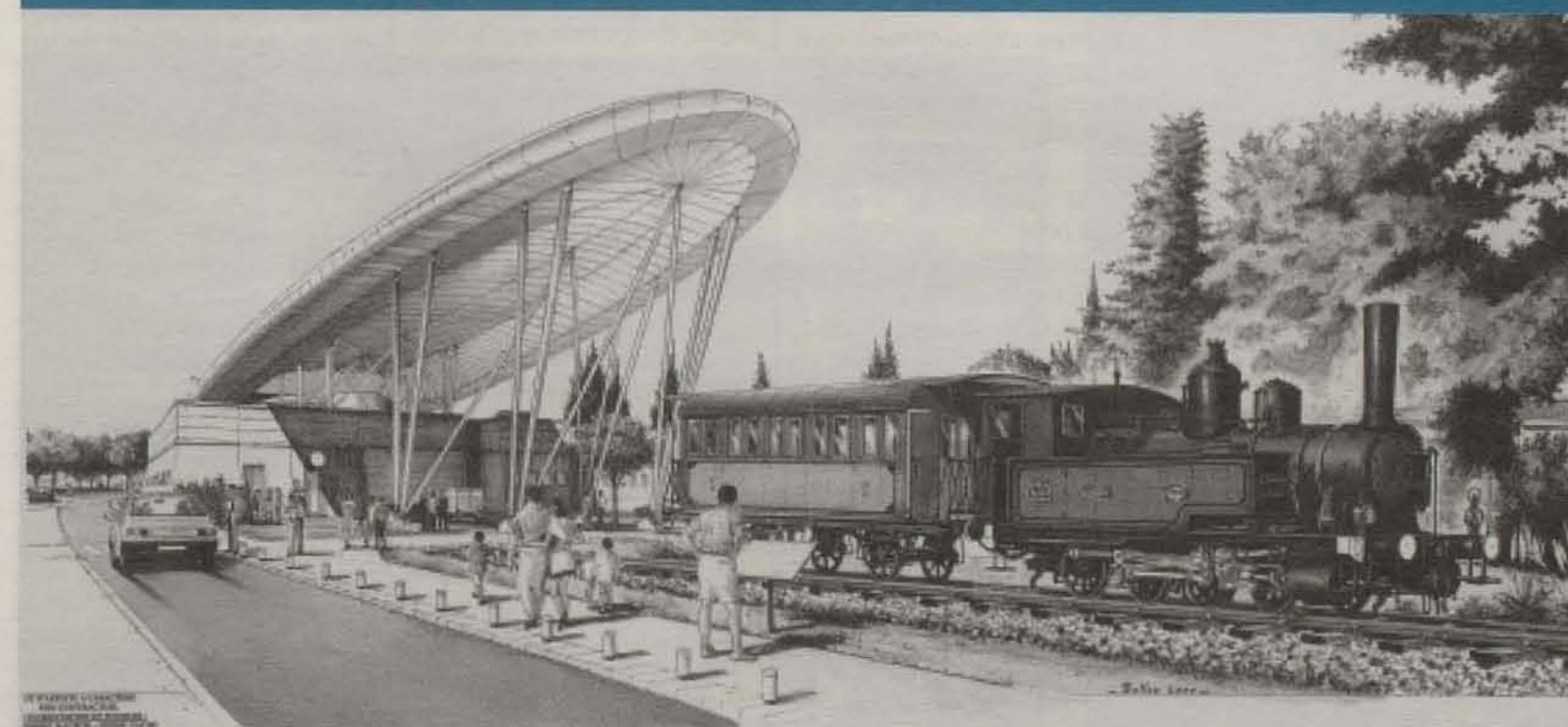
Les entreprises

Maitre d'ouvrage : Direction Paysage et Nature, Ville de Montpellier
Maitre d'œuvre : Eric Ducom, expert ferroviaire
Mécanique, tôlerie et peinture : Ateliers C.F.T.A (Arc les Gray en Haute-Saône)
Plate-forme : Solatrag (Montpellier)
Clôture : S.A.E.G (Montpellier)



Montant total des travaux : 800 000 F
 Financement : 100% Ville de Montpellier

La médiathèque Federico Garcia Lorca et le petit train de Palavas



CIRQUE

Des rencontres "Mouvement/Expression/Petite Enfance" se dérouleront du 12 au 17 février dans les locaux de l'association Balthazar. Ces rencontres se déclinent selon trois axes :
 • Deux stages croisés destinés aux enfants âgés de 3 à 6 ans du 12 au 16 février
 • Un stage réservé à des professionnels de la petite enfance et aux parents d'enfants ayant une pratique régulière des arts du cirque, du 15 au 17 février
 • Un colloque "Points de vue croisés"
 Infos : Balthazar, Centre des arts du cirque, 24, rue de la Croix du Capitaine
 Tél. 04 67 42 28 36

"MONTPELLIER NOTRE VILLE"

Exceptionnellement, en raison du déroulement des élections municipales des 11 et 18 mars prochains, le journal Montpellier Notre Ville ne paraîtra pas au mois de mars.

MUSÉE FABRE

Le Jury constitué pour choisir l'architecte chargé de la restructuration du Musée Fabre s'est réuni le 26 janvier dernier. Cinq équipes restaient en compétition, sur les 36 ayant envoyé un dossier. C'est finalement l'équipe bordelaise O. Brochet, E. Lajus et C. Pueyo, groupée avec le Montpelliérain Emmanuel Nebout, qui a été désignée. Ce choix sera avalisé par une délibération du conseil municipal.

RESPIREZ !

L'air est de plus en plus pur à Montpellier. C'est le résultat d'une enquête publiée dans l'Express du 18 au 24 janvier sur la qualité de l'air. Sur les 10 grandes villes passées à la loupe, Montpellier présentait d'excellents résultats pour tous les paramètres : plomb 0,03 (0,14 en 1994), pas de fumées noires, dioxyde d'azote 29 (48 en 94), dioxyde de soufre 4 (9 en 94).

1. Approbation de décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal

2. Information de M. le député-maire

3. Désignation de l'entreprise en charge de la reconstitution de l'ouvrage de franchissement de la Porte du Pila Saint Gély : groupement d'entreprises Cavalier/Guinet-Derriaz.

4. Régularisations cadastrales après la construction de la première ligne de tramway de Montpellier.

5. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), quartier "Ecluse" : Cathédrale Rectorat. Désignation de l'équipe de suivi-animation (le bureau d'études Urbanis), approbation de la composition du comité de pilotage et demande de subvention.

6. Lancement d'une étude de faisabilité d'une OPAH sur le quartier Beaux-Arts / Boutonnet. Approbation des objectifs et désignation du titulaire de l'étude : le bureau d'études In Situ.

7. Avis favorable de la Ville sur le programme des équipements publics de la ZAC Euréka située en continuité du parc du Millénaire et de la ZAC Blaise Pascal. Cette ZAC doit permettre au District de poursuivre son action en matière de développement économique en favorisant l'accueil d'activités.

8. Agrément de la candidature de l'ACM pour la réalisation de bureaux et de logements sur le secteur sud de la ZAC Port Marianne - Consuls de Mer, en bordure du Lez.

9. Agrément de la candidature de la SCI Odysseum 1, pour construire un ensemble immobilier destiné à l'accueil d'activités de restauration.

10 à 23. Agrément de candidatures pour la ZAC Parc 2000 située dans la zone franche urbaine de la Paillade : Société Art'Effice (bâtiment tous corps d'état), CCEP (maçonnerie générale), Dekra (contrôle technique automobile), Labo Services (vente et maintenance de

laboratoires de recherche), Pyxis (services Internet), Rousselot (ébénisterie), SEMCO (industrie semi-conducteurs), SIEE, SMVL (conditionnement de fruits secs), Stardent (matériels orthodontiques), Time-SAV (maintenance appareillages électriques (plomberie - climatisation), Tohu Bohu (articles décoration et mobilier), Urban'nt No-volec (mobilier urbain), Vroust (électricité générale).

15. Affaire retirée

24-26. Agrément de candidature pour la ZAC Garosud : Direction Régionale Industrie Recherche Environnement (contrôle poids lourds), FIC (vente de produits industriels), ISF (conception et fabrication de stands d'exposition).



27. Deuxième tranche d'aménagement de l'aire des gens du voyage de Bionne : construction de réseaux d'eau et d'assainissement, d'un bloc sanitaire et d'un logement de gardien.

28. Avenant n°1 à la convention relative au dépôt légal d'ouvrages à la bibliothèque municipale conclue entre la Bibliothèque nationale de France et la Ville de Montpellier. Le dépôt légal représente un atout d'importance pour l'enrichissement des collections.

29. Dons d'ouvrages britanniques à la bibliothèque municipale, par le Consulat général britannique de Marseille.

30 - 31. Travaux d'aménagement de la crypte Notre Dame des Tables en lieu d'exposition: avenant n°1 au marché 715AO 16000 et résiliation du marché 715 DO 16000.

32. Avenant au marché 464 pour la construction de la médiathèque Garcia Lorca.

33. Demande de subvention pour les expositions temporaires du musée Fabre : "Dix

ans d'enrichissement au musée Fabre" (juillet - septembre 2001), "L'art contemporain en travaux" (2 mai - 30 juin 2001), "Rétrospective Alain Clément" (novembre 2001 à janvier 2002).

34. Tranche de travaux 2001 au musée Fabre : sécurité, climatisation, rénovation des espaces ouverts au public.

35. Avenant aux marchés de travaux de l'opéra Comédie N° 642 CO et 685 GO.

36. Adoption des budgets primitifs de la Ville de Montpellier pour 2001 : budget général et budget annexe de l'eau. (Voir notre dossier).

37. Information sur l'exécution des marchés.

38. Gestion de la dette. Opérations de couverture de risques

39. Avenant n°2 à la convention de mandat du 24 mars 1995, entre la Ville et l'Association nationale des gens du voyage, pour la gestion de l'aire de Bionne.

40. Convention de délégation de service public entre la Ville de Montpellier et la société SFP pour la gestion du parc de stationnement du Polygone : la Ville émet un avis défavorable à l'augmentation de certains tarifs horaires, dans l'intérêt des usagers, considérant que l'équilibre économique de l'exploitation du parc est largement assuré.

41 à 52. Garantie de la Ville à l'ACM pour : la construction de 8 logements à la résidence 505, rue des Agathois ; de 28 logements à la résidence Le Cellini, rue de la Galéra ; de 16 logements à la résidence Goya, allée de Paris ; de 58 logements à la résidence Les Jardins de la Valsière, rue de la Valsière ; de 16 logements à la résidence Le Somail, avenue de Heidelberg ; de 12 logements à la résidence Vélasquez, allée de Paris ; de 15 logements à la résidence Le Verrochio, rue de la Galéra ; de

10 logements, rue des Volontaires.

53. Garantie de la Ville à l'association l'Arche de Jean Vanier en Languedoc, pour les travaux de mise en conformité des locaux du 158, rue du Pioch de Boutonnet.

54-55. Garanties de la Ville à l'association languedocienne pour l'aide aux insuffisants mentaux pour la construction d'une cuisine et la création de 8 places d'hébergement au foyer Beaurevoir.

56. Garantie de la Ville à la société Transports de l'Agglomération de Montpellier (TAM) pour l'équipement en horodateurs.

57. Création d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire responsable de la production informatique et graphique.

58. Règlement et cahier des charges des installations des halles Jacques Cœur, ouvertes depuis le 19 janvier, à Antigone.

59. Contrat d'achat de Gaz Naturel Véhicules (GNV) pour les 23 véhicules municipaux légers fonctionnant au gaz naturel. La dépense pendant la durée de ce contrat (3 ans) est estimée à 216 000 F. Elle serait du double si les 23 véhicules utilisaient un carburant classique. Rappelons que la totalité du parc de bus de Tam utilisera le GNV d'ici trois ans.

60. Lotissement Les Aigues-longues : établissement de servitudes pour les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

61. Lancement d'un nouveau marché pour la fourniture et la pose de mobilier inox type tramway.

62. Participation de la ville aux frais de fonctionnement matériel des écoles privées sous contrat d'association avec l'état: 5 661 500 F pour l'année 2001, représentant 3141 enfants.

63. Attribution de subventions à diverses associations réalisant des ateliers culturels dans les écoles. Montant global, 361 275 F pour : 9 projets "arts plastiques", 6 projets "danse", un projet "cinéma", un projet "environnement", 6 projets "lecture-écriture", 4 projets "musique-chant", 4 projets "photographie", 5 projets "sciences techniques", 11 projets "théâtre".

64. Implantation, à l'école Hélène Boucher, d'une classe spécialisée pour enfants artistes rattachée à la clinique Peyre Plantade.

65. Scolarisation des enfants de 2 à 3 ans à l'école maternelle Indira Gandhi. Coût des travaux : 1 200 000 F.

66. Signature du marché de maîtrise d'œuvre du parc Malbosc négocié entre la ville et l'agence Ter mandataire de l'équipe de concepteurs.

67. Réalisation d'un jardin archéologique nommé "Jardin des Potiers" sur le site de l'lot Arquebuse. Désignation des titulaires des marchés de travaux.

68. Approbation de la convention entre la ville et le district permettant au district de bénéficier de certaines ressources du réseau de fibres optiques de la ville.

69. La nouvelle tribune du boulo-drome couvert Antoine Perrier est dénommée "Tribune Roger Bonino", afin de perpétuer la mémoire de celui qui fut pendant de longues années le président de "La Boule des Aubes" et du "Club Sportif Bouliste de Montpellier".

70. Création d'un gymnase "Costebelle" au quartier Port Marianne, rue Louis Lépine. Cette opération a été retenue pour une subvention d'état dans le cadre des répartitions des bénéfices de la Coupe du Monde 98, le Fonds Fernand Sastre.

71. Réfection de l'aire de jeu en gazon synthétique du terrain de football Astruc, rue des Coronilles. Cette opération bénéficie elle aussi du Fonds Fernand Sastre.

72. Désignation de Michel Guibal comme représentant le conseil municipal au conseil d'orientation du service commun de formation permanente dénommé Didéris.

73. Appel d'offre ouvert pour la maintenance, la mise en conformité et la modification des réseaux de signalisation tricolore lumineuse.

74. Appel d'offres pour le suivi du Contrat local de sécurité

Vegapolis, une étoile de glace au cœur d'Odysseum

Ouverte au public depuis le 17 décembre 2000, la patinoire Vegapolis fait le bonheur des amateurs de glace et de glisse.

Une piste olympique homologuée de 1 800 m², une piste ludique de 1 300 m² avec des dénivelés, un tunnel lumineux, une aire d'apprentissage, un toboggan, des rampes de glace, un anneau sinueux, une piste de danse... Grâce à son concept original qui associe, au sein du même équipement, pratique sportive de haut niveau d'une part et détente et loisir d'autre part, Vegapolis, la patinoire construite par le district à Odysseum, permet de répondre à l'ensemble des demandes et des envies des amoureux de la glace et de la glisse. Illustration du succès de cette formule, plus de 30 000 entrées ont été enregistrées par les exploitants de la patinoire au cours de son premier mois de fonctionnement. Placée sous le double signe du sport et de la fête, Vegapolis multiplie les activités et enchaîne les animations pour mieux satisfaire le public. La piste sportive, avec ses 1 800 m² de glace et ses rangées de gradins qui peuvent accueillir, selon les événements, de 1 200 à 2 400 spectateurs, est résolument taillée pour l'aventure olympique. Ecrin pour les stars du patinage artistique, sta-

de de glace pour les compétitions sportives et scène idéale pour accueillir les spectacles sur glace, elle est aussi accessible aux patineurs, débutants ou confirmés, à la recherche de sensations de vitesse et d'évolution au sein de grands espaces. Reliée à la piste sportive par un tunnel "dis-simulé" sous les gradins de la patinoire, la piste ludique est, pour sa part, le lieu de toutes les surprises. Avec sa piste d'initiation, elle accueille les premières figures des débutants et des apprentis danseurs, alors que les casse-cou, les passionnés et les amateurs d'émotions fortes se donnent rendez-vous sur le toboggan, sur les rampes de glace ou sur l'anneau sinueux. Pour les inconditionnels de la fête, Vegapolis sort carrément le grand jeu avec des décors géants projetés sur les parois de la piste ludique (70 mètres de large, 5 mètres de haut) et avec ses mises en scène qui jouent la carte de la high-tech : sons et lumières, lasers, nappes synthétiques, rythmes électroniques... Le tout piloté par un DJ qui officie en public au milieu de toute une palette d'outils et d'instruments de dernière génération.



La piste olympique

Vegapolis pratique

365 jours de glisse par an

Horaires en période scolaire
Lundi : 12h à 14h et 17h à 20h.
Mardi : 12h à 14h, 17h à 20h, 21h à 24h.
Mercredi : 14h30 à 20h, 21h à 24h.
Jeudi : 12h à 14h, 17h à 20h.
Vendredi : 12h à 14h, 17h à 20h, 21h à 24h.
Samedi : 14h30 à 20h, 21h à 24h.
Dimanche : 10h à 13h, 14h30 à 20h.

Horaires pendant les vacances scolaires
Lundi : 14h30 à 20h, 21h à 24h.
Mardi : 14h30 à 20h, 21h à 24h.
Mercredi : 14h30 à 20h, 21h à 24h.
Jeudi : 14h30 à 20h.
Vendredi : 14h30 à 20h, 21h à 24h.
Samedi : 14h30 à 20h, 21h à 24h.
Dimanche : 10h à 13h, 14h30 à 20h.

Grands frissons à petits frais

Adultes
Entrée : 29 F
Carte 10 entrées : 232 F
Carte 20 heures : 232 F

Moins de 16 ans
Entrée : 23 F
Carte 10 entrées : 184 F
Carte 20 heures : 184 F

Patins
Location : 13 F
Affûtage : 20 F

Activités
Ecole de patinage (à l'année) : 750 F
Cours collectifs (10 séances) : 450 F

Patinoire Vegapolis, place de France à Odysseum (face au Multiplexe Gaumont). Tramway : station Odysseum. Tél. : 04 99 52 26 00. Vegapolis sur le net : www.vegapolis.net



Calendrier des manifestations sportives

10 février
Basketball : Montpellier Paillade Basket/Nancy, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

10 et 11 février
Football : Challenge Nicolas Musico, terrain de foot du Docteur Fourcade. Football en salle : tournoi du RC Lemasson, gymnase Marcel Cerdan.

11 février
Rugby : Montpellier Rugby Club/Rumilly, 15h, stade Sabathé.

14 février
Handball : MHB/Toulouse, 20h30, palais des sports René Bougnol.

17 février
Football : MHSC/Cannes, 20h, stade de la Mosson - Mondial 98. Volleyball : Montpellier Volley/Nice, 20h30, palais des sports René Bougnol.

18 février
Rugby à XIII : Montpellier XIII/Chailion, Grammont.

24 février
Basketball : Montpellier Paillade Basket/Gravelines, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

25 février
Handball : MHB/Ceje, 17h, palais des sports René Bougnol.

3 mars
Football : MHSC/Le Havre, 20h, stade de la Mosson - Mondial 98. Football : rencontres inter-quartiers organisées par l'association Comète, 10h, Grammont. Volleyball : Montpellier Volley/Bordeaux, 20h30, palais des sports René Bougnol. Boule Lyonnaise : Montpellier/Saint Vubas, à partir de 14h, boulo-drome Antoine Perrier (rue Bous-sines).

4 mars
Rugby à XIII : Montpellier XIII/Carpentras du Comtat, 15h, Grammont.

11 mars
Rugby : Montpellier Rugby Club/Tyrosse, 15h, stade Sabathé.

17 mars
Basketball : Montpellier Paillade Basket/Paris Basket Racing, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin. Volleyball : Montpellier Volley/Tours, 20h30, palais des sports René Bougnol.

18 mars
Rugby à XIII : Montpellier XIII/Cahors, 15h, Grammont.

21 mars
Athlétisme : championnat de district organisé par l'UNSS, 13h30, stade Philippiès.

24 mars
Football : MHSC/Gueugnon, 20h, stade de la Mosson - Mondial 98. Danse : trophée de France de rock acrobatique, 20h, palais des sports René Bougnol.

25 mars
Handball : MHB/ACBB, 07h, palais des sports René Bougnol.

31 mars
Basketball : Montpellier Paillade Basket/Strasbourg, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin. Volleyball : Montpellier Volley/Cannes, 20h30, palais des sports René Bougnol.

agenda



Antoine de Caunes © Xavier Lahache

24 mars - Corum - 21h

Nuit de l'humour

au profit de

Solidarité Sida

Solidarité Sida et Canal+ se donnent une nouvelle fois la main pour proposer, à travers toute la France, une tournée exceptionnelle qui permettra au public de retrouver les meilleurs moments d'humour proposés sur Canal+. Au programme, plus de six heures de projection, entremêlant les inoubliables sketches inventés par les Guignols, les Deschiens, Jamel, Karl Zéro, Antoine de Caunes et José Garcia, Jacky Berroyer... sans oublier les messages de prévention internationaux et les spots réalisés pour l'occasion par les humoristes de la chaîne qui viendront rappeler les enjeux de la lutte contre le sida. Rendez-vous festif, symbolique et solidaire, puisque cette tournée permettra de récolter des fonds pour soutenir les actions de prévention et d'aide aux malades de Solidarité Sida en France et à l'étranger...

Billetterie : 140F Vente ; Fnac, Carrefour, Auchan
Tél : 08 36 68 14 18



Les Nuls © Xavier Lahache

Section d'Or : Animations spéciales

L'exposition organisée au Pavillon du Musée Fabre jusqu'au 18 mars 2001 présente un épisode fondamental de l'art moderne. Une série d'animations et de confé-



rences permettent de mieux comprendre l'aventure cubiste et de faire revivre l'extraordinaire époque de la Section d'Or.

20 février : "Cubisme, futurisme, primitivisme chez les artistes de Russie et d'Ukraine à Paris entre 1912 et 1925 (conférence de Jean Claude Marcadé, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'art russe) salon du Belvédère, le Corum 18h30

27 février : "Albert Gleizes ou le cubisme en majesté" (Christian Briand, conservateur au musée des Beaux-Arts de Lyon, commissaire de la rétrospective Albert Gleizes) salon du Belvédère, le Corum 18h30

6 mars : "Concert Satie, Milhaud, Auric, Poulenc, Ravel, Chopin, Bartok" (en partenariat avec le conservatoire national de région montpellier district) Chapelle haute du conservatoire 3, rue Candolle 18h30

Festivals de Théâtre des Universités

Depuis 10 ans, le TAUST (Théâtre Amateur de l'Université des Sciences et Techniques) organise deux manifestations marquantes de la vie culturelle étudiante de Montpellier : Le Festival de Café-Théâtre (26 février au 2 mars 2001), accueillera des étudiants membres du TAUST et d'autres troupes universitaires françaises invitées, qui joueront des sketches de café théâtre écrits par eux-mêmes ou repris ; La Nuit des Equinoxes (26 au 30 mars), présentera les différentes pièces montées par le TAUST ainsi que d'autres troupes venues de la France entière.

Amphithéâtre 6 - Faculté des sciences de Montpellier Place Eugène Bataillon - à partir de 20h30

Info : 06 87 04 89 36

Théâtre de Grammont :

Apocalypse Joyeuse, Pain dur et Levers de rideau...

non, la restructuration du Théâtre de Grammont n'a pas prévu de fauteuils couchettes ! C'est donc assis, ou debout "histoire d'aller se dégourdir les jambes", que les spectateurs des Treize Vents, pourront assister à la représentation du spectacle marathon : "L'Apocalypse Joyeuse". Parler de la durée d'un spectacle (en l'occurrence 7 heures) ne relèverait que de l'anecdote, si la durée du spectacle n'entrait pleinement en compte dans la conception même de cette aventure théâtrale voulue par l'auteur et metteur en scène Olivier Py : "On invite le spectateur à participer totalement à une grande aventure et cela il l'apprécie. Contrairement à ce que l'on croit cela donne une écoute plus décontractée parce que l'on sait qu'il ne s'agit pas de tout entendre et en même temps c'est la bonne écoute. Ce n'est pas l'écoute du consommateur qui se demande s'il a bien payé sa place pour les bonnes raisons. "L'Apocalypse joyeuse" est formée de cinq parties d'une heure et demie avec des entractes entre chaque partie. Il n'y aura aucune difficulté d'écoute..." C'est donc à une autre façon d'entendre le théâtre, que nous convie un spectacle présenté comme une comédie. Une pièce à voir à plusieurs, pour partager encore mieux un moment rare dans un théâtre rénové et embelli, en sachant que la cafétéria assurera en permanence un service de restauration. Le "Pain Dur" au menu du Théâtre de Grammont, ne fait pas référence aux propositions de la cafétéria, mais bien à la pièce de Claudel, mise en scène par Dag Jeanneret, que l'on pourra voir à partir du 27 février. Les spectateurs des mardis et vendredis, bénéficieront d'une "mise en bouche" particulière avec la première série des "Levers de rideau" : une série de petits intermèdes poétiques ou musicaux, programmés à 19h, et assurés par les comédiens permanents du centre dramatique, ou des musiciens du conservatoire national de région de Montpellier.

• "L'Apocalypse Joyeuse", 23 et 24 février à 19h00 "Le pain dur" du 27 février au 3 mars "Levers de rideau" : 27 février et 2, 13, 16, et 30 mars à 19h.

Info : 04 67 99 25 25 - Location : 04 67 60 05 45



Tempo Sessions

après avoir donné dans la région de Montpellier, pendant six années, plus de 40 concerts des plus grands artistes de jazz au Théâtre des Treize Vents puis au Théâtre du Chai du Terral, et plus de 50 concerts de musiques cubaines, jouant en cela les précurseurs, l'association "Pompe à Tempo" change cette année de concept. Elle propose désormais une formule estivale, les "Tempo Sessions" dont la première édition s'est déroulée du 6 octobre au 2 décembre dernier, incontestablement marquée par le concert exceptionnel du grand Ahmad Jamal à l'Opéra Berlioz. La deuxième édition aura lieu du 24 février au 21 avril prochains. Au programme : Stefano di Battista (24 février 21h15 Chai du Terral) ; Roy Haynes Quartet (10 mars 21h15 Corum) ; Mahotella Queens (17 mars 21h30 Rockstore) ; Lisa Ekdahl (25 mars 21h Corum) ; Chico Freeman y Guataca (7 avril 21h15 Chai du Terral) ; Orient Express Moving Shnorrers (21 avril 21h15 Chai du Terral)

Info : Pompe à Tempo : 04 67 55 95 66

Opéra de Montpellier

"Ippolito ed Aricia", opéra en 5 actes de Tommaso Traetta (du 21 au 25 février, Opéra Comédie) ; Ensemble Clément Janequin / Dominique Visse (27 février 20h30, Opéra Comédie) ; "Platée" comédie lyrique de Jean-Philippe Rameau (2 et 4 mars, Opéra Berlioz) ; Le poème harmonique / Guillemette Laurens, mezzo soprano (6 mars 20h30, salle Molière) ; Andrew Manze, violon, et Richard Eggar, clavier (23 mars 20h30, salle Molière) ; "Attila" drame lyrique de Giuseppe Verdi (28 mars au 1^{er} avril, Opéra Comédie).

Réservations : 04 67 60 19 99



Humeurs Latines
Une nouvelle série de "Humeurs Latines", mêlant musique et poésie, par le duo montpelliérain "Una Corda", composé de Philippe Henry (violoncelle) et Stéphane Bodez (guitare). Les 2 et 3 mars à 20h45 et les 30 et 31 mars à 20h45.
Théâtre de la

Plume - 6, rue Guillaume Pélicier
Tél : 04 67 58 73 78

Galerie St Ravy
Sébastien Masse expose "Métamorphes et Portraits" jusqu'au 12 février. Ouverture tous les jours de 13h à 19h. Fermé dimanche et lundi
Place Saint-Ravy

Art Vidéo

Après "Training n°1", l'Association Bande Annonce présente son deuxième programme de l'année : "Carte blanche à l'association Le Mas", le 22 février 2001 19h, à la Médiathèque Fellini, entrée libre.
Info : 04 67 60 59 82

Films sur l'Art

Martine Seeberger propose une nouvelle série de soirées consacrées aux films sur l'art et l'art vidéo, organisées à la salle Trioletto. Le jeudi 15 mars, à 20h45 : Rencontres : Sarajevo/Belgrade Paris/Rome. Trioletto : 75, avenue Augustin Fliche Arrêt Tram "Universités"

Théâtre Lakanal

Programme Stefan Zweig : "Lettre d'une inconnue" (du 20 février au 4 mars) ; "Souvenirs d'un Européen" (du 8 au 11 mars) ; "Mon sein gauche", Cie Le For à l'intérieur (13 au 18 mars) ; "Le cours de séduction", Cie Theatr'hall (du 22 mars au 1er avril)
Info : 04 67 02 85 25

Théâtre La Vista

"La Fée Printemps". Les 15, 16 et 17 février 2001 au Théâtre La Vista (42, rue Adam de Craponne: 04 67 58 90 90). Le vilain petit canard (jeune public), du 13 au 28 février ; Lo Viatge (pour enfants en occitan et en français), les 3, 4, 7 et 14 mars ; Duo Franck Lowe et Bernard Santacruz (soirée jazz), le 14 février à 21h ; Etats d'Hommes (soirée chanson), du 1^{er} au 18 mars
Info : 04 67 58 90 90

Orchestre National de Montpellier

Concert Amadeus : Schumann, Brahms (20 février 20h30 Salle Pasteur) ; Berio, Beethoven, Britten (23 février 20h30 et 25 février 10h45 opéra Berlioz) ; Schnebel, Liszt, Schubert (9 mars 20h30 et 10 mars 17h opéra Berlioz) ; concert Amadeus : Schubert, Schumann, Webern, Chostakovitch (13 mars 20h30 salle Pasteur) ; récital Fazil Say : Bach, Stravinsky (15 mars 20h30 et 16 mars 10h45 opéra Berlioz) ; concert Amadeus : Schumann, Elgar (25 mars 20h30 salle Pasteur)

Du 25 mars au 2 avril

4^{ème} Festival Chrétien du Cinéma

depuis 1997, tous les ans, l'Association Chrétiens et Cultures, avec la collaboration de l'association Profil, organise un "Festival Chrétien du cinéma" au Corum de Montpellier et à la salle Rabelais. L'objectif de ce festival est de susciter un regard chrétien sur la production cinématographique au travers de la programmation et des débats. Précédé d'un festival pour les enfants (du 19 au 23 mars), la programmation grand public, s'ouvrira le 25 mars à 20h30, au Corum par le film d'Eric Valli, "Himalaya" et se clôturera le 2 avril 2001 à la salle Rabelais, avec "American History X" de Tony Kaye.



A signaler, également dans le programme de l'association Chrétiens et Cultures, la conférence de Mme Janick Arbois-Chartier organisée le 24 février sur "Le Chrétien et le Cinéma" (à 10h30, Eglise des Saint-François)

Au programme du 4^{ème} Festival du Film Chrétien : "American History X" de Tony Kaye ; "Le cercle des poètes disparus" de Peter Weir ; "L'Enfant sauvage" de François Truffaut ; "Et au milieu coule une rivière" de Robert Redford ; "Les gosses de Tokyo" de Yasujiro Ozu ; "Himalaya", de Eric Valli ; "La nuit du chasseur", de Charles Laughton ; "Le Roi des masques", de Wu Tianming ; "Le vieil homme et l'enfant", de Claude Berri ; "Le voleur de bicyclette", de Vittorio de Sica ; "Waati" de Souleymane Cissé. Avant programme : "le mystère Paul" (23 mars à 18h30, salle Rabelais).

Informations : 04 67 64 14 10

4 équipements nouveaux

La patinoire Vegapolis



Construite par le District à Odysseum, la patinoire Vegapolis fait le bonheur des amateurs de glace et de glisse. 30 000 entrées ont été enregistrées au cours de son premier mois de fonctionnement.

Maison pour tous Paul Emile Victor



Au service des habitants et des associations des quartiers Cévennes et Alco, la Maison pour Tous Paul-Emile Victor ouvre ses portes dans le courant du mois de février.

Planétarium



La première pierre du planétarium a été posée le 3 février à Odysseum.

Médiathèque F. Garcia-Lorca



Inaugurée le 27 janvier, la médiathèque Federico Garcia Lorca (Près d'Arènes) marque une nouvelle étape dans la réalisation du réseau de médiathèques et bibliothèques de quartier de Montpellier

MONTPELLIER en Images



20 décembre

De nombreux habitants du quartier ont assisté à l'inauguration de l'aire de jeux pour enfants du Parc Mas de la Paillade, récemment réhabilitée par la Ville (coût total des travaux : 152 000 F).



23 décembre

Une cérémonie présidée par Daniel Vaillant, Ministre de l'Intérieur, a été organisée dans la cour de l'hôtel de police pour rendre un dernier hommage au Brigadier-Chef Stéphane Beaumont, membre du groupe de recherche et d'intervention de la brigade criminelle au SRPJ de Montpellier, tragiquement décédé dans l'exercice de ses fonctions.



10, 11 et 12 janvier

En trois jours, les repas de l'Age d'Or organisés au Zénith par le Centre Communal d'Action Sociale ont rassemblé 4500 retraités montpelliérains dans une joyeuse ambiance de fête.



23 décembre

Plus de 100 figurants - personnages bibliques, santons vivants, animaux traditionnels... - ont participé à la pastorale de Noël organisée par l'Association Internationale Saint Roch de Montpellier avec le soutien de la Ville de Montpellier et la participation du Sanctuaire Saint Roch, de la paroisse des Saints François, du club archéologique du Languedoc et des associations Flor Histoire et A l'écoute.



11 janvier

Assemblée générale des Conseils Municipaux d'enfants à l'Hôtel de Ville. Cette première assemblée générale des 81 jeunes

conseillers municipaux élus les 16 et 17 novembre 2000 réunissait aussi les 855 jeunes électeurs venus pour assister au débat sur les grandes orientations retenues par les jeunes conseillers pour l'année 2001.



12 janvier

Près de 200 personnes ont assisté, dans les locaux de la Maison pour tous Georges Brassens, à la cérémonie de remise de médailles et de diplômes aux jeunes judokas de la Maison pour tous et des écoles du quartier.



12 janvier

De nombreux habitants du quartier ont participé à la galette des rois (suivie d'une soirée dansante) organisée par la Maison pour tous George Sand, la Maison de quartier Pierre Azéma, le Comité de quartier Aubes - Pompignane et les deux associations de locataires Aubes - Pompignane au domaine municipal de la Pompignane.



12 janvier

La galette des rois de la Maison pour tous Léo Lagrange a réuni plus de 120 personnes qui ont aussi participé au vernissage de l'exposition du peintre Alexandre Vitrolles et à la grande soirée karaoké avec la participation des élèves des cours de chant de la Maison pour tous.



13 janvier

C'est en présence de Daniel Constantin, Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault, et de René Kuhn, Directeur départemental de la sécurité publique, qu'a été inauguré le commissariat de police nationale du quartier Paul Valéry. Situés dans les murs de l'ancien foyer des travailleurs Castellane, ces locaux qui accueillent 45 fonctionnaires de police (70 à terme) ont été aménagés par ACM.

13 janvier

Inauguration du bureau de poste de Montpellier Alco qui permet désormais aux habitants des quartiers Alco et Petit Bard de bénéficier, près de chez eux, des services de La Poste. Ce nouveau bureau, le 18^e sur la ville de Montpellier, a été créé grâce au partenariat mis en place entre La Poste, l'Etat, le Conseil Général de l'Hérault et la Ville de Montpellier. On reconnaît notamment, sur notre photo (de gauche à droite), Jean-Claude Yrles, Chef d'établissement, Robert Penalva, Directeur de La Poste de l'Hérault et Daniel Constantin, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault.



14 janvier

De nombreux habitants du quartier ont participé, dans une ambiance très sympathique, au loto organisé à la Maison pour tous Voltaire par le Comité de quartier Pasquier - Jean Monnet.



19 janvier

Inauguration des halles Jacques Cœur construites par la Ville avec le soutien du Conseil Général de l'Hérault (subvention de 3,19 MF sur un montant total de 19,5 MF). Ouvertes 7 jours sur 7 de 8h à 20h (8h - 13h30 dimanche et jours fériés), ces halles offrent aux résidents et aux employés du secteur une gamme complète de produits et de services quotidiens. On reconnaît notamment sur notre photo Stéphane Sénégas, Président du groupement d'intérêt économique des halles Jacques Cœur, M. Bensoussan, Président de l'association des commerçants d'Antigone et M. Pierrot, Président de l'Association des Résidents d'Antigone.



18 janvier

Inauguration du nouveau restaurant scolaire de l'école élémentaire Docteur Calmette construit par la Ville avec le concours du Conseil Général de l'Hérault (financement : 1,2 MF par la Ville et 0,6 MF par le Conseil Général). Les deux salles de restauration permettront aux enfants de manger dans un environnement calme et agréable grâce au dédoublement des effectifs et au traitement acoustique des locaux. Dans l'ancien restaurant scolaire, actuellement en cours de réaménagement, on trouvera notamment une salle d'activités et l'accueil du centre de loisirs sans hébergement.



19 janvier

Organisée par la Maison pour tous Fanfonne Guillerme en partenariat avec l'association Eurogrèce, la soirée "Galette des rois en Grèce", qui proposait aux habitants du quartier de se retrouver autour d'un buffet traditionnel, de galettes, de chants et de danses a rencontré un vif succès.



20 janvier

Inauguration des travaux d'extension de l'école maternelle James Joyce dans le quartier de la Paillade (coût total : 1,2 MF financés par la Ville de Montpellier, le Conseil Général de l'Hérault et l'Etat). Un nouveau bâtiment accueille désormais la bibliothèque, la salle de psychomotricité et un local de stockage, alors que, dans une seconde phase, l'ancien bâtiment sera réaménagé pour abriter un deuxième dortoir, une classe et un hall d'entrée.



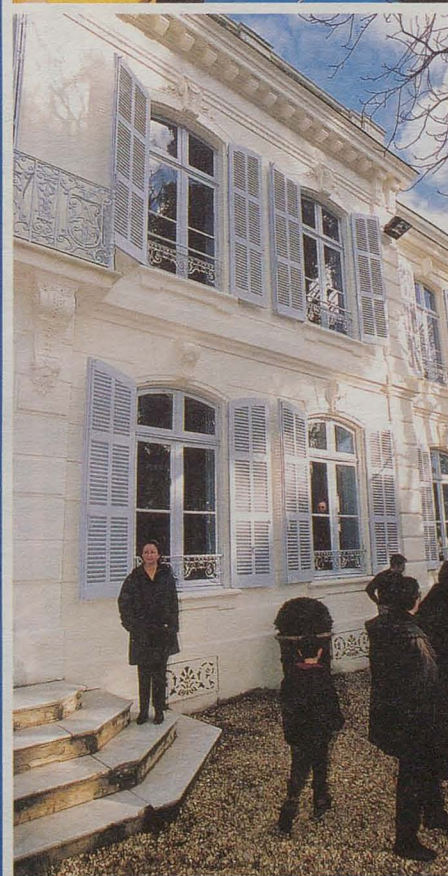
20 janvier

Inauguration du square d'Ajaccio, jardin de rocaille réalisé par la Ville dans le quartier des Hauts de Massane, sur un coteau traversé par les rues d'Ajaccio et de Sicile.



20 janvier

Inauguration de l'extension de l'école maternelle Pablo Neruda réalisée par la Ville avec le soutien financier du Conseil Général de l'Hérault et de l'Etat. Une ancienne classe préfabriquée a été supprimée et deux nouvelles salles ont été aménagées : une bibliothèque et une salle de psychomotricité. L'ancienne salle de psychomotricité sera quant à elle séparée en



20 janvier

L'ancienne "Villa Letellier", dans le quartier des Beaux-Arts, a été réhabilitée par la Ville de Montpellier (coût total : 3,6 MF financés par la Ville à hauteur de 45%, par le Conseil Général de l'Hérault pour 30% et par l'Etat pour 25%). Elle abrite désormais les locaux de la Maison de quartier Frédéric Chopin, au service des habitants et des associations du quartier.